



CLUB DE GOLF
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Documentation forfaits corporatifs 2027

Madame, Monsieur,

Nous sommes ravis de l'intérêt que vous portez au CGIM. Depuis toujours, golf et affaires font bon ménage, et un forfait corporatif dans notre Club représente une excellente occasion de tisser et de renforcer ces liens.

Le CGIM vous offre tous les privilèges et les conditions de jeu d'un club privé, mais à un prix de club public.

Situé sur l'île de Montréal, à deux pas de l'autoroute 40, notre Club met à votre disposition deux parcours d'exception signés par l'architecte de renommée mondiale Pat Ruddy :

- **L'Île**, un parcours de style parkland avec boisés et plans d'eau.
- **L'Irlande**, un parcours de style links inspiré de la tradition des parcours irlandais, classé en 2011 parmi le top 5 au Québec pour son rapport qualité-prix par la prestigieuse revue canadienne *SCOREGolf Magazine*.

Notre mission : vous offrir le meilleur rapport qualité-prix de l'industrie québécoise des clubs publics. Vous bénéficierez de conditions de jeu impeccables, d'un accès facile grâce à un système de réservation efficace, d'installations de pratique complètes, ainsi que d'un pavillon moderne avec vestiaires, boutique, salle de réception, terrasse et cuisine de qualité. Tout cela, dans une ambiance conviviale et avec un personnel attentif et chaleureux.

Veuillez trouver ci-joint notre documentation sur les forfaits corporatifs. Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter notre site internet au www.cgimgolf.com ou à communiquer directement avec nous.

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir prochainement au **Club de Golf de l'Île de Montréal!**

Isabelle Plourde
Directrice générale
514-448-6000 #232
isabellep@cgimgolf.com

Francesca Sinacori
Directrice des ventes et événements
514-448-6000 #221
francescas@cgimgolf.com

Billets corporatifs

Type de billet	Conditions	10 à 40 parties	50 parties et +
OR +	En tout temps + voiturette électrique	101 \$	91 \$
BRONZE +	Lundi au jeudi sauf jours fériés + voiturette électrique	91 \$	82 \$
OR	En tout temps	79 \$	71 \$
BRONZE	Lundi au jeudi sauf jours fériés	69 \$	62 \$
Prix par partie, taxes en sus			

Minimum d'achat de 20 billets

- ✓ Il est possible de combiner différentes catégories de billets.
- ✓ Un minimum de **10 billets par catégorie** est requis.
- ✓ À partir de **50 billets**, un rabais de **10 %** est applicable. (Rabais déjà appliqué dans le tableau ci-haut)
- ✓ Les billets peuvent être offerts à vos clients, collègues, parents ou amis. Le titulaire du forfait n'est pas tenu d'être présent lors de la partie.
- ✓ Les billets doivent être présentés à la boutique avant le départ, aucune photocopie ne sera acceptée.
- ✓ Maximum de **8 billets par jour**.
- ✓ Réservation des départs jusqu'à **14 jours à l'avance**, comparativement à 7 jours pour le public.
- ✓ Les billets sont valides pour la saison 2027 et ne sont **pas transférables à la saison suivante**.
- ✓ Pour les billets **Bronze**, il n'est pas possible de payer un supplément afin de les utiliser les vendredis, samedis, dimanches ou jours fériés.
- ✓ La **politique de modification des départs** s'applique à tous les forfaits corporatifs.

Billets fidélités

Minimum d'achat de 40 billets d'une même catégorie

- ✓ Pour les clients âgés de **30 ans et moins**, il est possible d'acheter un minimum de **30 parties**.
- ✓ **Titulaire principal unique** : un seul titulaire désigné doit utiliser l'ensemble des billets achetés.
- ✓ Réservation des départs jusqu'à **14 jours à l'avance**, comparativement à 7 jours pour le public.
- ✓ Les parties sont valides pour la saison 2027 et ne sont pas transférables à la saison suivante.
- ✓ Possibilité de **participer aux tournois et compétitions réservés aux membres**, sous réserve des conditions applicables. Les frais suivants sont applicables :
 - Carte RCGA : **45 \$ + taxes** ;
 - Fond des membres : **30 \$, taxes incluses** ;
 - Droit de jeu et frais d'inscription applicables à chaque compétition.
- ✓ Le titulaire principal doit maintenir un **handicap valide et à jour dans GGGolf**.
- ✓ Il est obligatoire de remplir le formulaire de prélèvements bancaires pour toute dépense portée au compte et de fournir un spécimen de chèque.
- ✓ La **politique de modification des départs** s'applique également aux détenteurs de billets fidélité.

 **Les quantités sont limitées !** Les billets sont en vente dès maintenant, selon la règle du **premier arrivé, premier servi**. **Aucune possibilité d'ajouter des billets au courant de la saison.**

 Veuillez noter que les billets ne seront réservés qu'à la **réception du contrat signé et du paiement complet**.

Carte accès VIP

Il est possible d'ouvrir un compte afin de porter certaines dépenses effectuées au CGIM à votre compte.

Coût de 50 \$ + taxes par année

Avantages

- ✓ **Possibilité de porter à votre compte les dépenses effectuées :**
 - au PUB; aux casse-croûtes; à la boutique.
- ✓ Paiement par carte de crédit ou par prélèvement bancaire le **15 du mois suivant**.
- ✓ Un état de compte sera transmis par courriel le **1er de chaque mois**.

Services en option

Pour bénéficier des **tarifs préférentiels**, les services doivent obligatoirement être sélectionnés sur le contrat de **renouvellement et payable lors du paiement des billets**. **Après le 1^{er} mars 2027**, toute demande supplémentaire sera acceptée **selon les disponibilités et au tarif régulier**. **Les tarifs ci-dessous n'incluent pas les taxes.**

<u>Service</u>	<u>Tarif avant 1er mars 2027</u>	<u>Tarif après 1er mars 2027</u>
Vestiaire, serviettes, douches et ½ casier	140 \$	160 \$
½ casier supplémentaire	80 \$	80 \$
Entreposage des sacs et nettoyage des bâtons	160 \$	185 \$
Entreposage d'un chariot personnel	160 \$	185 \$

Politique de modification des départs

-  **24 heures ou plus avant l'heure du départ**
- Aucun frais ne sera appliqué.
 - Toute modification ou annulation doit être effectuée en ligne à partir de votre compte GGGolf.

-  **Entre 1 heure et 23 heures avant l'heure du départ**
- Toute modification ou annulation doit obligatoirement être effectuée en communiquant avec la boutique du golf.
 - Une absence sera inscrite à votre dossier.
 - Un maximum de **quatre (4) absences sans pénalité** est permis par saison.

Exemples

- Annulation complète d'un quatuor : **4 absences** seront inscrites au dossier.
- Annulation d'un seul joueur : **1 absence** sera inscrite au dossier.

✗ Absence sans avertissement – No-show

Toute absence non signalée **avant l'heure du départ**, que ce soit pour vous-même ou pour vos invités, sera automatiquement facturée.

Le titulaire de la réservation demeure responsable des billets attribués à ses invités.

Politique de crédit de pluie

En cas de pluie, le détenteur d'un forfait corporatif doit demeurer sur le parcours, au trou où il se trouve, pendant un minimum de **15 minutes**. Si, après ce délai, la pluie persiste et qu'il est impossible de poursuivre la partie, un crédit sera accordé au prorata des trous joués. Pour être admissible au crédit, le joueur doit obligatoirement se présenter à la boutique **la même journée**. **Aucun crédit de pluie ne sera accordé pour les départs effectués après 16 h.**

Valeur utilisée pour le calcul du crédit

- **Billet OR +** : basé sur un prix de 91 \$
- **Billet BRONZE +** : basé sur un prix de 82 \$

- **Billet OR** : basé sur un prix de 71 \$
- **Billet BRONZE** : basé sur un prix de 62 \$

Le crédit sera remis sous forme d'une **note de crédit applicable à une prochaine visite**. Les billets ne seront pas remis ni recrédités au forfait. La note de crédit pourra être utilisée pour des droits de jeu, une voiturette électrique ou des paniers de balles.

Règle du premier départ de la journée

Afin de permettre à l'équipe d'entretien de compléter ses travaux et de maintenir la qualité des parcours, les premiers départs de la journée doivent respecter une cadence de jeu minimale. Vous devez compléter :

- vos premiers 9 trous en un minimum de **2 heures**;
- vos deuxièmes 9 trous en un minimum de **2 heures**.

Il est important de maintenir une cadence régulière à chaque trou, soit environ **12 à 15 minutes par trou**, selon les conditions de jeu.

Important : Ne commencez jamais un trou lorsque l'équipe d'entretien travaille sur le vert ou dans l'allée. Vous devez attendre au tertre de départ jusqu'à ce que les employés aient terminé leur travail et qu'ils vous indiquent que vous pouvez poursuivre votre jeu. Nous demandons à tous les joueurs de respecter le travail de notre équipe d'entretien afin de nous permettre de vous offrir des conditions de jeu de qualité.

Le non-respect répété de cette règle pourrait entraîner une **suspension de votre abonnement ou de vos privilèges de réservation**.

Règle des voiturettes électriques

Première règle à respecter avant toute autre considération :  **Obligation de jumelage**

Deux joueurs faisant partie d'un même quatuor ne peuvent pas chacun utiliser leur propre voiturette électrique. Il est donc obligatoire de partager une voiturette avec un autre joueur du même quatuor ayant également payé sa part de voiturette.

Exception – Voiturette individuelle

Un joueur peut utiliser une voiturette seule en acquittant le coût complet de la voiturette, uniquement si **toutes les conditions suivantes** sont respectées :

- Le nombre total de voiturettes ne dépasse pas **deux (2) voiturettes par quatuor** ;
- Aucun tournoi regroupant plus de **72 golfeurs** n'est en cours sur le parcours ;
- Une **autorisation préalable d'un superviseur** a été obtenue.

Aucune exception ne pourra être accordée sans l'autorisation d'un superviseur.

Conditions d'adhésion

1. Signature du contrat

La signature d'un contrat d'adhésion est obligatoire. Un numéro de carte de crédit devra également être fourni afin d'assurer l'application de la politique de modification des départs et des frais applicables en cas d'absence sans avertissement.

2. Paiement du forfait

Le paiement des forfaits et des services doit obligatoirement être effectué par :

- Chèque à l'ordre du CGIM; ou un virement bancaire.
 - isabellep@cgimgolf.com
 - Aucun mot de passe requis

Les billets seront officiellement réservés uniquement **sur réception du paiement complet**.

3. Dépenses portées au compte

Pour ouvrir un compte avec la **Carte Accès VIP**, des frais annuels de **50 \$ + taxes** sont applicables.

Le client devra fournir :

- un numéro de carte de crédit; ou un spécimen de chèque accompagné du formulaire d'autorisation de prélèvement bancaire dûment signé.